ETUDE SUR LA TRANSITION DE LA DÉFENSE DES PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DES GRANDS LACS AINSI QUE LES BESOINS

Par Col Paul Mugisa Muhumuzza (République Démocratique du Congo) et Lt Col Ismaël Wague (Mali)[1]

Introduction

L'Afrique subsaharienne est une zone qui couvre l'Afrique de l'ouest ainsi qu'une partie de l'Afrique Centrale. Quant à l'Afrique des grands lacs, elle est composée de quelques pays de l'Afrique Centrale ainsi que de l'Afrique de l'Est.

Depuis des années, ces contrées que sont l'Afrique subsaharienne et celle des grands lacs sont en proies à une instabilité quasi chronique dont les raisons sont politiques, socio économiques et sécuritaires. Il faut noter que les forces de défense et de sécurité des pays de ces deux régions ont été incapables d'apporter des réponses appropriées aux problèmes surtout d'ordre sécuritaire. Et cela, malgré une approche sous régionale, régionale et même mondiale à travers les forces africaines sous régionales, comme la force ouest africaine en attente qui est celle de la CEDEAO, les forces de l'Union Africaine et enfin les forces des Nations Unies, sachant que ces différentes forces se basent surtout sur des capacités militaires africaines soutenues par certains grandes puissances comme la France, les USA, l'Union Européenne etc.… Ainsi cet aspect pose la problématique de l'édification d'un système de défense Nationale dans les pays africains en général et ceux des régions ci-dessus énumérées en particulier.

1 Les deux auteurs sont tous stagiaires de la 31e promotion francophone du Cours d'Etudes de Défense et de Stratégie du Collège des Etudes de Défense de l'Université de la Défense Nationale.

I. Contexte Historique

Du point de vue historique. L'Afrique Subsaharienne et celle des grands lacs ont été sous domination Française, Anglaise, Belges et Allemandes. Chaque grande puissance édifia un système militaire dans ses colonies qui se veut comme une extension de son armée nationale de leur métropole respective. Alors, il eut la création des forces locales composées essentiellement de populations indigènes, encadrées et commandées par des militaires colons. Le but était surtout de permettre à ces forces de défendre les intérêts territoriaux du colonisateur tout en réduisant les pertes humaines du personnel colon. C'est ainsi que les militaires indigènes, surtout ceux des colonies françaises, ont été engagés massivement sur les théâtres européens pendant les deux guerres mondiales pour se battre contre les forces de l'axe.

Dans les années 1960 après la fin de la deuxième guerre mondiale, la majeure partie des états des colonies établies en Afrique subsaharienne et celle des grands lacs a accédé à l'indépendance. Celle-ci s'est accompagnée de la création des armées nationales construites sur la base des anciennes forces coloniales indigènes sur place. Ces armées avaient pour mission régalienne la défense de l'intégrité du territoire nationale et sauvegarder les acquis de l'indépendance. Toutefois, elles restaient fortement tributaires de l'ancien colonisateur surtout en ce qui concerne l'encadrement, la formation, l'équipement et le soutien logistique.

Du point de vue politique. Le contexte initial était une aspiration nouvelle basée sur le modèle politique du colonisateur mais avec une connotation nationaliste. Ainsi le système politique était soit socialiste, communiste ou libérale animé assez souvent par des acteurs issus de l'élite formée par le colonisateur. Cependant un modèle politique, adapté aux réalités de chaque pays, n'était pas encore établi pour la majorité d'où de multiples changements d'orientation, oscillant entre les deux blocs, ce qui a permis d'édifier des armées nationales assez mixtes, changeantes et complexes, bref hétéroclites tant dans la doctrine que dans l'organisation.

Du point de vue socioéconomique. Quant au contexte socio économique, il était surtout incarné par l'héritage socio économique du colonisateur dans la mesure où le modèle économique érigé par ce dernier restait en vigueur malgré les indépendances et était tributaire de son appui qui avait tendance à privilégier ces propres intérêts au détriment des pays des anciennes colonies. Ainsi, tout état qui affichait la volonté ou tentait de s'affranchir de cette dépendance était immédiatement marginalisé. Alors le contexte socio

économique était réellement difficile, les structures sociales n'étaient pas bien développées et le nombre de cadres locaux qualifiés étaient loin d'être suffisant pour armer tous les postes. Ainsi, les armées nationales étaient constituées de très peu de cadres suffisamment formés et aptes, d'où un appui de l'ancien colonisateur qui y a mis en place des programmes d'assistance contrôlant ainsi l'évolution de ces armées.

Du point de vue sécuritaire. Quand au contexte sécuritaire, il était assez stable. Le souci immédiat et principal étant la sauvegarde de l'indépendance nouvellement acquise mais aussi du maintien de la souveraineté territoriale dont les limites et les frontières ont été créées et dessinées par les puissances coloniales pendant la conférence de Berlin. Toutefois, des tensions ethniques et d'autres troubles internes et sous régionales ont été fomentés à dessein par certaine puissance coloniale en vue de pérenniser leur main mise sur leurs anciennes colonies en y créant un besoin de protection et d'assistance. Ressources humaines complexes. Les armées nationales de ces deux régions ont toutes eu jusqu' à une date récente les mêmes caractéristiques en ce qui concerne le personnel, les équipements et le soutien logistique. Les armées nationales des pays de ces deux régions sont composées de personnel issu de plusieurs bords et horizons dont la plupart des élites militaires sont issus des écoles des pays occidentaux avec des aptitudes réels. Une autre partie est issue des écoles de formation locales avec des nivaux plus ou moins acceptables. Cependant, l'un des aspects les plus courants et inquiétants du personnel des armées est l'intégration des combattants issus des groupes armés dans le cadre d'accords et de traités. Ces combattants sont pour la plupart formés dans le maquis sans cadre légal de formation. Cette tendance hétérogène a pour conséquence d'ériger une armée hétéroclite et inapte à exécuter ces missions régaliennes dans la mesure où ces combattants ne ce battent pas pour un idéal mais plutôt pour un chef militaire dont la fidélité change en fonction de ses intérêts du moment. Équipements périmés. Le matériel et équipements des armées nationales de ces pays, sont importés des puissances fabricants d'armes. Ces matériels sont pour la plupart vétustes et obsolètes avec un taux de disponibilité assez réduit. Il n'est pas rare de voir souvent des groupes rebelles mieux équipés que les forces régulières ce qui fait que ces dernières sont assez souvent défaits et boutés de leur position organique. Soutien logistique faible. Quant à l'aspect logistique, c'est une partie très importante dans la mesure où la logistique dans les armées de ces régions est pratiquement inexistante. Ainsi en interne, chaque armée rencontre d'énormes difficultés logistiques paralysant ainsi les opérations de sécurisation et de combat. Les mêmes difficultés sont

non seulement rencontrées au niveau sous régional et régional, mais aussi pour les organismes locaux (CEDEAO, CEAC, UA), dans l'exécution des opérations ou missions dans l'appui logistique des Nations Unies ou les partenaires tels que la France, les USA, l'Union Européenne ou la Chine.

Ⅱ. Contexte Actuel

Les menaces auxquelles font actuellement face les régions subsahariennes et celles des grands lacs s'inscrivent dans le contexte actuel et s'articulent en traditionnelles, non traditionnelles et globales.

L'instabilité politique. La tendance actuelle mondiale est basée sur le développement avec une croissance de l'économie nationale. L'aspiration à la paix et à la sécurité est une volonté mondiale. La probabilité des conflits à grande échelle est quasi nulle. Cependant, les guerres locales, dont les causes sont multiples et variées, sont possibles et sont mêmes réelles d'où l'existence de beaucoup de point chaud dans le monde comme la guerre civile de la Syrie, le conflit interne du Mali, la crise de la République Centrafricaine, l'instabilité récurrente de l'Est de la République Démocratique du Congo pour ne citer que ceux-ci. Toutefois, la volonté de résoudre ses différentes crises et conflits en adoptant une approche globale, par la communauté internationale dans son ensemble afin de promouvoir une paix réelle et durable, est plus que palpable. Ainsi, au niveau mondial, régional et sous régional, des mécanismes sont mis en place en vue de prévenir les conflits armés locaux mais aussi de les résoudre en cas d'éclatement. C'est ainsi que l'ONU, l'UA, la CEDEAO, la CEEAC se sont dotés d'outils comme le conseil de sécurité et le conseil de paix et de sécurité en vue de promouvoir une paix et un développement durable en priorisant une méthode de résolution globale des conflits qui passe par une bonne édification des systèmes de défenses des pays concernés.

Le développement économique ralenti. L'économie mondiale à l'état actuel est en récession due aux différentes crises dont l'élément déclencheur est celle des sub primes en 2008. Celle-ci a entrainé un effet domino sérieux et dévastateur aux États–Unis, en Europe et en Asie. L'Afrique dont le poids économique et son impact mondial est faible s'est vue entrainée dans cette crise à travers la mondialisation qui consiste en une interdépendance de l'économie de tous les pays du monde. Ainsi, les pays de la région subsaharienne et des grands lacs n'ont pas été épargnés par cette crise économique quasi mondiale. L'économie de ces régions est plus que morose et ne doit qu'à sa survie qu'aux aides apportés par les pays occidentaux conditionnés surtout à une priorisation

du développement social au détriment de la défense. Cet aspect explique alors le très faible niveau de budget alloué aux départements de la défense d'où l'existence d'armées nationales mal entrainées, sous équipées et totalement inaptes à exécuter ses missions régaliennes de défense de la souveraineté, qui sont souvent prises en charge par certains pays occidentaux dans le cadre d'accords de défense et d'assistance.

Situation sécuritaire menaçante. La tendance actuelle mondiale est basée sur le développement avec une croissance de l'économie nationale. L'aspiration à la paix et à la sécurité est une volonté mondiale. La probabilité des conflits à grande échelle est quasi nulle. Cependant, les guerres locales, dont les causes sont multiples et variées, sont possibles et sont mêmes réelles d'où l'existence de beaucoup de point chaud dans le monde comme la guerre civile de la Syrie, le conflit interne du Mali, la crise de la République Centrafricaine, l'instabilité récurrente de l'Est de la République Démocratique du Congo pour ne citer que ceux-ci. Toutefois, la volonté de résoudre ses différentes crises et conflits en adoptant une approche globale, par la communauté internationale dans son ensemble afin de promouvoir une paix réelle et durable, est plus que palpable. Ainsi, au niveau mondial, régional et sous régional, des mécanismes sont mis en place en vue de prévenir les conflits armés locaux mais aussi de les résoudre en cas d'éclatement. C'est ainsi que l'ONU, l'UA, la CEDEAO, la CEEAC se sont dotés d'outils comme le conseil de sécurité et le conseil de paix et de sécurité en vue de promouvoir une paix et un développement durable en priorisant une méthode de résolution globale des conflits qui passe par une bonne édification des systèmes de défenses des pays concernés.

1. Menaces traditionnelles. La plus grande menace traditionnelle de ces régions est surtout le risque d'un conflit armé inter étatique. En effet, les velléités hégémonistes affichées par certains états pour des besoins de ressources pourraient engendrer ce type de conflit. C'est le cas du Rwanda et de l'Ouganda qui, à plusieurs reprises, ont envahi militairement l'Est de la République Démocratique du Congo dans le but inavoué d'exploiter les immenses ressources minières de cette zone. Cependant, ils ont prétexté la poursuite des éléments génocidaires pour le Rwanda et la milice de la LRA pour l'Ouganda, qui s'étaient établis dans cette zone. La seconde menace traditionnelle sérieuse est le risque de conflits armés internes ou de reprise de ceux-ci. En effet, des groupes rebelles et sécessionnistes, appuyés par d'autres groupes armés transfrontaliers peuvent déclencher des conflits armés sanglants en vue d'obtenir ou la sécession d'une partie du territoire ou le renversement du pouvoir en place. C'est le cas de la crise sécuritaire malienne,

ayant un risque d'embraser tout le sahel, qui a vu une grande partie de son territoire occupé par des groupes armées islamistes et indépendantistes.Le dernier point des menaces traditionnelles est le risque réel de sécession de certains pays de ces deux régions sous l'impulsion des mouvements armées indépendantistes. En effet, quelques pays font l'objet de revendication identitaire de certaines zones du territoire national allant jusqu'à des velléités de sécession. C'est encore le cas du Mali où ses régions nord ont été déclarées zones indépendantes par le Mouvement National de Libération de l'Azawad, qui est un groupe touareg sécessionniste, avant qu'une grande partie ne soit reconquise par une coalition internationale.

2. Menaces non traditionnelles. Les régions de l'Afrique subsaharienne ainsi que de l'Afrique des grands lacs font face également à des menaces non traditionnelles. L'Afrique subsaharienne est spécialement devenue l'épicentre des activités terroristes initiées par des groupes islamistes armés comme Al Quaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et autres. C'est le cas des groupes terroristes qui sévissaient, dont la présance se fait sentir encore, dans la bande sahélo saharienne avec des attentats et d'autres attaques-suicides en Mauritanie, Algérie, Mali, Niger et Nigéria. Une autre menace traditionnelle dans ces régions africaines est la piraterie maritime ainsi que ses conséquences. En effet, le golfe d'Aden et le golfe de Guinée sont devenus le centre de la piraterie maritime internationale. Leurs actions consistent à l'arraisonnement des navires marchands et des navires tankers en soumettant leur libération au payement de caution de millions de dollars. Une autre menace non traditionnelle est la criminalité transfrontalière et les trafics illicites. Ces deux régions africaines sont effectivement les zones de criminels et de mafieux internationaux contrôlant souvent les appareils d'état. Comme c'est le cas de la Guinée Bissau et du Mali. Actuellement, la cyber criminalité y est en plein essor avec des réseaux de hackers au Nigeria, au Ghana, en Cote d'ivoire, en RDC etc.…

3. Menaces globales. Sur le plan politique, la plus grande menace est le risque d'instabilité politique. En effet, c'est un risque réel dans la mesure où il tire son origine dans la volonté d'hégémonisme de certains pays, dans la mauvaise gouvernance perpétrée par les régimes en place et aussi dans irrégularités et tripatouillages dans les élections générales. Ainsi, la majorité des pays de ces deux régions africaines ont des régimes politiques qui sont associés à ce genre de pratique créant ainsi des frustrations et des mécontentements occasionnant alors un remous politique pouvant aller jusqu'à des coup d'état institutionnel. C'est le cas du Mali avec le coup d'état perpétré

par des officiers subalternes, c'est également le cas de la RDC qui connait une instabilité politique assez récurrente. Sur le plan socioéconomique, les menaces sont surtout une instabilité sociale assortie de crise économique occasionnée par des pillages de ressources initiés par les gouvernants ou des multinationales, des mouvements démographiques transfrontaliers avec sont lots de maladies et de refugiés, la dégradation de l'environnement avec la déforestation et la pollution et finalement l'augmentation de la pauvreté qui est la source principale de tout mécontentement social. Sur le plan sécuritaire, les menaces se caractérisent par un risque de conflits armés internes, du développement du banditisme et de l'insécurité. Ces différentes situations trouvent leur origine dans la prolifération des groupes armés, dans la méthode de résolution des conflits précédents et surtout dans le non respect des accords et traités signés.

Ⅲ. Besoins et Suggestions

Les politiques de défenses actuelles de ces pays ont des bases communes. L'une des plus importantes est le caractère défensif pour la majorité. Cet aspect est extrêmement important pour la sauvegarde de la paix et de la stabilité dans la mesure où il inhibe les velléités expansionnistes. Un autre aspect des politiques de défense est la possibilité de participation des armées nationales dans des opérations de maintien de paix sous régionales et régionales en portant assistance à certains pays en détresse. Pour cela, des programmes d'entrainement adéquats et adaptés en la matière sont développés et exécuter. C'est ainsi que le Mali bénéficie actuellement de l'assistance militaire de beaucoup de pays de la CEDEAO. C'est également le cas de la RDC qui bénéficie elle aussi de l'appui et de l'expertise de certains pays dans le cadre de la MONUSCO. Le dernier point commun des politiques de défense est la prise en compte des normes internationaux déterminées par l'Organisation des Nations Unies à travers ses démembrements tel que le HCR, l'UNICEF, l'UNESCO etc. Ainsi, les aspects du droit international humanitaire à travers les conventions de Genève, des règles d'engagement ainsi que des codes de conduite y sont vraiment traités et respectés.

Bien que les mesures mentionnées ci-dessus permettent de garantir la défense de sécurité des pays des deux régions, il faut quand même renforcer la capacité des forces armées pour faire face efficacement aux menaces sécuritaires. On propose donc les contre-mesures suivantes. Ainsi le premier domaine de réalisation est le personnel. La nécessité de recruter du personnel

qualifié est plus qu'une urgence. A cela s'ajoute le besoin d'assurer une formation continue, adaptée et spécifique également en fonction de leur catégorie et spécialité. Le second domaine de réalisation est la fourniture de matériels et d'équipements adaptés aux missions dévolues et au contexte spécifique. En effet, toutes les composantes de l'Armée doivent être dotées de matériel majeur moderne et adapté aux besoins réels. Un système de suivi logistique adéquat de ces matériels majeurs doit être également élaboré pour prendre en compte les maintenances périodiques, les travaux de réparation et la fourniture de pièces de rechange afin d'obtenir un taux d'opérationnalité optimal requis de 80%. Le troisième point de réalisation est la construction d'infrastructures modernes et adaptées au profit des forces armées. En effet, la plus part des armée nationale des pays de ces régions disposent d'infrastructures non seulement en nombre insuffisant mais aussi en état délabré. Il y a lieu d'y remédier en urgence et d'augmenter ainsi la sécurité des casernes militaires, la disponibilité ainsi que le délai de déploiement des soldats. Enfin, le dernier point est la mise un place d'un système de soutien logistique complet et efficace lors des opérations de combat. En effet, la majorité des opérations menées par les armées nationales sont butées à des difficultés réelles et sérieuses de soutien logistique d'où leur inefficacité à accomplir leur mission. C'est le même problème qui frappe les armées qui évoluent sous bannière des organismes sous régionaux et régionaux africains qui rencontrent des problèmes de déploiement. Sans l'assistance et le soutien logistique des partenaires stratégiques et des Nations Unies, les opérations menées par ces organismes ne peuvent se faire. C'est le cas de la MISMA au Mali qui connait encore des difficultés énormes de déploiement sur le terrain sans le soutien logistique de la France et sous peu des Nations Unies.

Pour répondre à ces besoins, il faut mettre au premier rang le développement socioéconomique du pays et la construction sociale, et soutenir l'édification de la défense nationale et des forces armées par son propre développement. En effet, la faible capacité économique de ces pays fait qu'ils mettent en priorité le développement et le bien être social au détriment de la sécurité qui passe par la mise en place d'une armée nationale forte. Ainsi, il y est nécessaire de développer d'abord l'économie nationale qui soutiendra après la mise en place d'un bon système de défense nationale. La stabilité politique et sociale avec un environnement apaisé est la base idéale pour l'édification d'un bon système de défense pour assumer les taches régaliennes de défense du territoire national. Ainsi un climat politique délétère ne permet pas de produire une bonne armée nationale dans la mesure où chaque clan ou faction

politique aura tendance à instrumentaliser cette dernière ou créer carrément sa milice privée. C'est le cas du Congo Brazzaville et de la Cote d'Ivoire ou chaque clan politique avait sa propre milice ou sa propre armée. Les guerres et conflits internes perpétrés par les groupes armés ou les groupes rebelles indépendantistes sont de natures à rendre difficile l'édification d'un système de défense nationale. En effet, lors des phases de résolutions des conflits internes, à travers les programmes Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), une grande partie des combattants sont intégrés dans l'armée nationale. Ces combattants le plus souvent sont sans formations et issus du maquis. C'est le Cas de l'Armée Malienne qui avait intégrée en son sein plus de 3000 combattants touaregs dont la majorité a déserté et rejoint les assaillants lors de l'affrontement changeant ainsi le rapport de force au profit de ces derniers. C'est le même cas aussi en RDC où la plus part des groupes rebelles intégrés passent leur temps déserter et recombattre les forces loyalistes.

En définitive, les régions subsahariennes et des grands lacs africains, sont les zones de conflits perpétuels et de menaces diverses qui n'ont pas pu être concassés par les armées nationales des différents pays. En plus d'une approche globale pour la sécurisation collective de ces régions, une édification des armées nationales capables d'assurer la sécurité propre des pays est nécessaire. C'est ainsi, qu'au regard des menaces et des défis qui se présente, les systèmes de défense nationale des pays sont en pleine transition avec des besoins adéquats afin d'apporter une réponse individuelle et collective aux problèmes de sécurité récurrente de ces régions.

Edité par Sylla Mahawa et Li Jingjing